



RTE Réseau de transport d'électricité
Commune de Longages
Département de la Haute-Garonne

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
EN VUE DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP)
POUR LA CONSTRUCTION DU TRONÇON SOUTERRAIN
A 90 000 VOLTS (EXPLOITE EN 63 000 VOLTS)
DE LA LIAISON AERO-SOUTERRAINE
BÉRAT - CARBONNE - LONGAGES**

RTE, Réseau de transport d'électricité, prévoit la construction du tronçon souterrain à 90 000 volts (exploité en 63 000 volts) de la liaison aéro-souterraine BÉRAT - CARBONNE - LONGAGES afin de raccorder la sous-station SNCF de LONGAGES au réseau de transport d'électricité. La future liaison est située sur la commune de Longages (31).

Ce projet fait notamment l'objet d'une demande de Déclaration d'utilité publique (DUP) portant sur la liaison souterraine. A ce titre, une consultation du public est organisée, et ce, en application des articles L. 323-3 et R. 323-5 du code de l'énergie.

Le dossier de demande de DUP sera consultable par le public du **mercredi 29 juin au mercredi 20 juillet 2022 inclus** dans les mairies de Longages et de Noé aux jours et horaires suivants :

- **Mairie de Longages :**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Jeudi matin : de 8h30 à 12h30

- **Mairie de Noé :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le public pourra consigner ses observations sur le registre joint au dossier de demande de DUP ou par courrier postal à l'adresse suivante : RTE - Centre développement et ingénierie de Toulouse - SCET - 82, Chemin des Courses - BP 13731 - 31037 Toulouse Cedex 1.

RTE établira une synthèse des observations recueillies lors de la consultation du public et l'adressera au Préfet de la Haute-Garonne.